



Session du 27 avril 2020

Intervention de Grégory BLANC

Fonds social départemental

Monsieur le Président,
cher-e-s collègues,

Monsieur le Président, j'ai lu la presse samedi et je n'ai pas compris vos propos. Nous sommes dans une période où tout le monde doit relever les manches et rassembler les forces. Mes 11 collègues et moi-même émettons des idées à partir des retours « terrain » de nos cantons, et une fois de plus, sans même échanger, nos propos semblaient caricaturés, alors même que vous n'avez pas d'évaluation précise de votre enveloppe de 10M€ ; et c'est normal à ce jour.

Avec cette délibération, la Région propose aux Départements et intercommunalités de mettre 2€ chacune pour soutenir les entreprises fragiles. Nous, nous proposons de mettre aussi 2€ pour les personnes fragiles en créant un fonds d'urgence sociale.

Quelle a été l'évaluation pour le fonds « résilience » ? Aucune. Et pourtant, il faut le faire. Nous sommes dans l'urgence. Avec 6,5M€ au global pour le Maine-et-Loire, l'aide concernera les 800 à 900 premières entreprises qui répondront sur... plus de 50 000 éligibles. C'est un petit filet d'eau, mais un petit filet d'eau utile.

De la même façon, nous proposons la création d'un fonds d'urgence sociale, sur notre compétence, en lien avec les autres collectivités, pour agir en urgence :

- En Maine-et-Loire, des rayons alimentaires du secours populaire, de la banque alimentaire sont vides, les bénévoles tirent les sonnettes d'alarme. Il y a urgence aujourd'hui.
- Des parents n'ont pas d'abonnement internet laissant leurs enfants sans accès au cours dispensés en numérique. Pour certains, ils sont déjà en décrochage, et les familles identifiées par les services éducatifs et sociaux.
- On voit des aînés coupés de leur famille pour des raisons identiques.
- Des tensions montent dans les quartiers.

Tout n'est pas noir. Mais des besoins sont là, réels. Au sortir du confinement et encore pendant plusieurs mois, les problématiques de l'alimentation, du logement, de la santé, de la mobilité seront là, avec plus de force que ces dernières années.

Les inégalités se creusaient avant cette crise, elles vont de nouveau s'accroître de manière terrible et accroître les convulsions sociales. Notre responsabilité est donc d'imaginer de nouveaux outils de solidarité, faciliter et favoriser l'action concertée. Avec les conventions avec les CCAS et les communes, nous partageons l'information. Ce sont les moyens d'action qu'il faut désormais partager. C'est ce qu'on vous propose avec la création de ce fonds d'urgence.

C'est maintenant qu'il faut agir pour enrayer la spirale de plus gros problèmes demain. Comme pour l'économie. Si on est capable d'agir de manière coordonnée pour les entreprises fragiles, compétence de la Région, alors on doit être capable de le faire pour les femmes et les hommes qui relèvent de la compétence sociale du Département.